

**Investissements en transport collectif : le Québec en retard sur l'Ontario  
La politique de mobilité durable devra combler le retard**

Montréal, le 10 mai 2017 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs, publie aujourd'hui une [nouvelle fiche synthèse](#) des investissements en transport collectif. Celle-ci révèle que le Québec est encore à la traîne derrière l'Ontario, autant dans les investissements récents en transport collectif que dans ceux planifiés pour la prochaine décennie. Alors que le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), Laurent Lessard, a annoncé le dévoilement d'une politique de mobilité durable avant la fin de l'année (d'ici un an aux dires du Ministre), TRANSIT estime que celle-ci devra permettre le rattrapage des investissements du Québec sur l'Ontario en matière de transport collectif.

« Les partenaires du transport collectif ont unanimement salué la volonté du ministre Lessard et du gouvernement de déposer, d'ici le printemps 2018, [une politique de mobilité durable](#). », a déclaré Florence Junca-Adenot, professeur à l'UQAM et directrice du forum URBA2015. « Entre autres défis sur la table, il y a celui de la vitesse avec laquelle nous prendrons le virage de la mobilité durable, virage rapide chez nos voisins ontariens. Il y a urgence d'agir. »

**Une comparaison encore désavantageuse pour le Québec**

Dans la [fiche](#) intitulée « Investissement en transport en commun : une comparaison encore désavantageuse pour le Québec », les données budgétaires disponibles font état d'un important retard d'investissements en transport durable pour le Québec. On y constate notamment que :

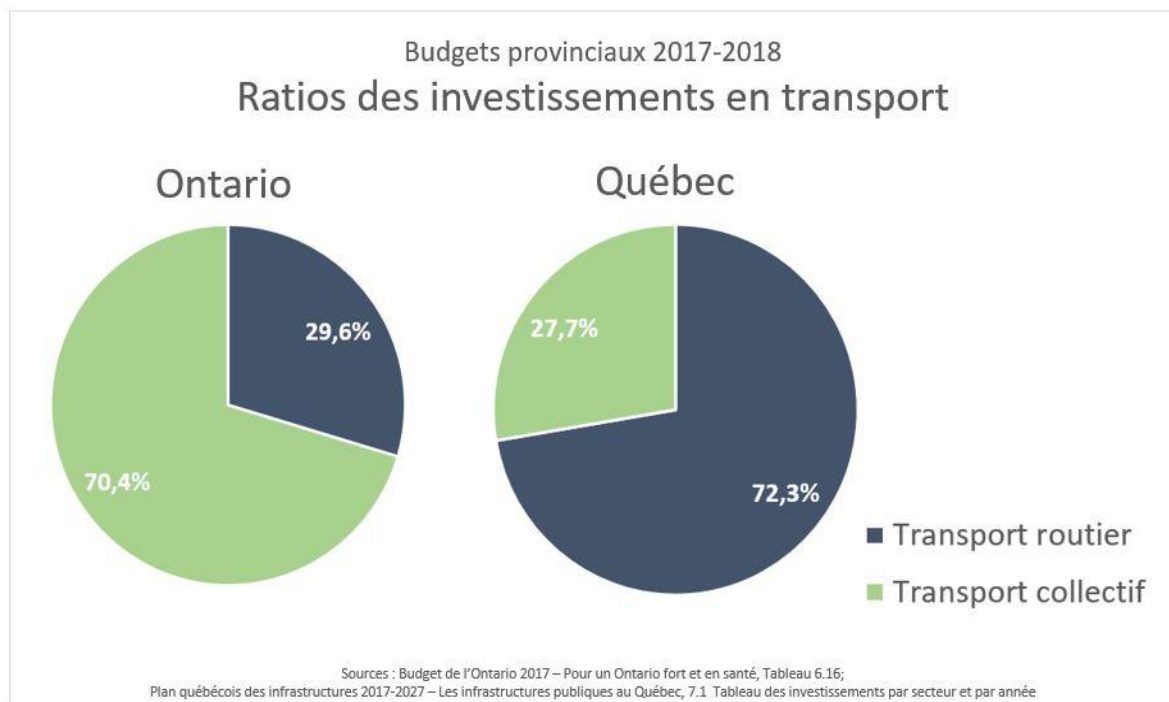
- Le Québec continue de consacrer plus du deux tiers de ses investissements au transport routier, alors qu'en Ontario, c'est plutôt deux tiers au transport collectif
- L'Ontario en fera bien plus dans les dix prochaines années
- Le Québec n'arrive pas à tirer profit des sommes en infrastructures du fédéral

« On ne pourra pas se contenter de politiques générales avec de belles intentions sans outils concrets pour améliorer la situation. L'augmentation des budgets de transport collectif et actif devra être au cœur de la politique de mobilité durable », a affirmé Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal).

« Le défi de la décarbonisation des transports est planétaire et le Québec doit profiter de sa situation énergétique avantageuse pour investir stratégiquement dans la mobilité durable », a dit

Karel Mayrand, directeur pour le Québec et l'Atlantique de la Fondation David Suzuki. « Nous ne pouvons pas nous permettre de tirer de la patte par rapport à l'Ontario où, comparativement au Québec, les projets poussent comme des champignons ».

« Quant aux Fonds d'infrastructure immenses du gouvernement Trudeau, nous craignons que l'histoire se répète. En effet, dans les quinze dernières années, le Québec a fort peu utilisé les sommes pour ses transports collectifs. Actuellement, la province n'arrive pas à qualifier ses projets pour les sommes fédérales valides pour 2017, c'est-à-dire la phase I du Fonds pour les infrastructures du transport en commun, nous plaçant encore comme province dernière de classe » a décrit Philippe Cousineau Morin, coordonnateur à Transport 2000.



### Une politique pour mieux planifier et financer l'avenir de la mobilité

La politique de mobilité durable prévue pour le printemps prochain devra donc porter une vision forte de l'avenir de la mobilité au Québec. Selon TRANSIT, elle devra s'appuyer sur un plan d'action accompagné d'un cadre financier amplement renforcé, de cibles de transfert modal et d'indicateurs fiables. La politique, transversale, devra s'arrimer aux engagements québécois en matière de climat, d'énergie, de santé publique et d'aménagement du territoire.

## **À propos de TRANSIT**

La mission de TRANSIT est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Depuis sa création en août 2011, TRANSIT publie des rapports d'analyse et fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020.

### **Source**

Samuel Pagé-Plouffe

Cell : 514.714.6762

[info@transitquebec.org](mailto:info@transitquebec.org)